

Les synthèses de l'Auran

Une reprise économique confirmée mais un avenir plus qu'incertain

BAROMÈTRE DE CONJONCTURE EMPLOI DE LA MÉTROPOLE NANTAISE



Dès le troisième trimestre 2021, les indicateurs économiques français retrouvent leurs niveaux d'avant crise sanitaire. Malgré une 5^{ème} vague épidémique en fin d'année, la reprise économique a été largement confirmée en 2021. Localement, Nantes Métropole capitalise sur ce rebond : l'ensemble des secteurs reprend des couleurs et bénéficie d'évolutions favorables en termes d'emplois et d'activité – mis à part le secteur de l'hôtellerie-restauration, qui demeure pénalisé par la reprise épidémique de l'hiver. Le territoire connaît même son plus faible taux de chômage depuis 2006, les projets de recrutements ne cessent de croître tout comme les tensions concernant la main d'œuvre (qualifiée ou non).

Foyers épidémiques qui ne cessent de perturber des zones stratégiques du globe, guerre en Ukraine, sécheresses record en Asie du Sud... l'économie mondiale ralentit, et les prix de nombreux produits s'envolent, notamment pour l'énergie et les céréales. Le PIB français connaît sa première contraction hors crise COVID au premier trimestre 2022, l'inflation et l'instabilité pèsent sur le moral des dirigeants d'entreprises et leurs projets d'investissement.

Les indicateurs d'activité et d'emploi du premier trimestre 2022 confirment les tendances favorables observées en 2021. Un marché de l'emploi encore dans une dynamique de croissance donc, mais pour combien de temps ?

Chiffres clés SUR LA MÉTROPOLE NANTAISE

-23,2 %

de DEFM jeunes de moins de 25 ans au 4^{ème} trimestre par rapport à 2020



30 653
demandeurs d'emplois

en fin de mois (DEFM) de catégorie A enregistrés à Pôle emploi en décembre 2021, en baisse de 18,9 % (-14,2 % en France)



+2,2 %

d'emplois salariés privés

au 4^{ème} trimestre 2021 par rapport à 2020 (France + 1,9 %) dans la zone d'emploi de Nantes



+43,13 %

de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) au 4^{ème} trimestre 2021 par rapport à 2020, mais -1,34 % par rapport à 2019



Le PIB Français

au premier trimestre 2022, se contracte avec une croissance de -0,2 %.

5,7 %
de taux de chômage

dans la zone d'emploi de Nantes (7,2 % en France) au 4^{ème} trimestre 2021



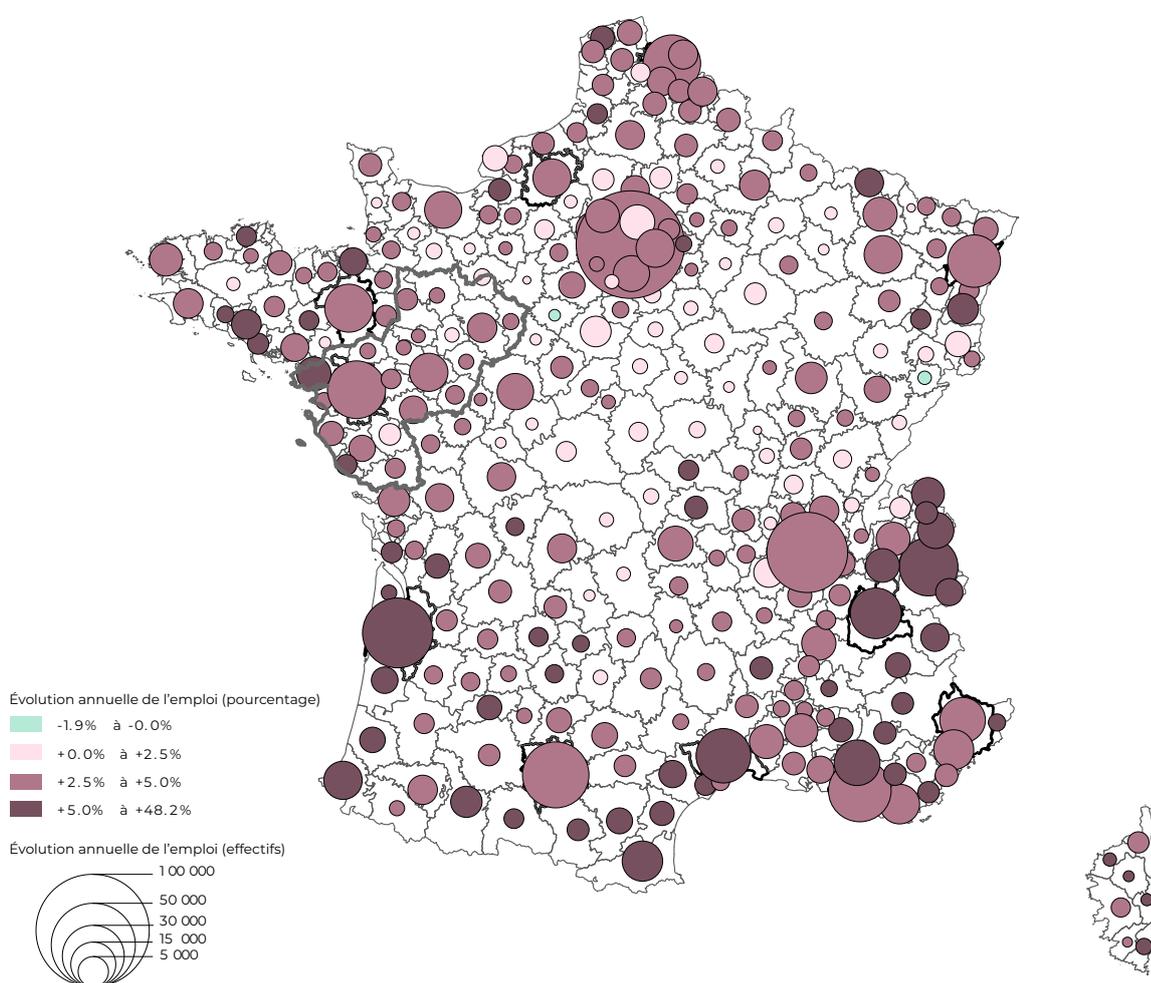
Fin 2021, des indicateurs d'emploi très bien orientés sur le territoire nantais

Une reprise soutenue de l'emploi confirmée fin 2021

Le premier semestre 2021 présageait une dynamique positive sur le front de l'emploi. Cette dynamique est confirmée en fin d'année, que ce soit pour le bassin nantais ou l'ensemble du territoire. La plupart des régions françaises surpassent désormais leur niveau d'emploi salarié privé d'avant crise sanitaire.

Entre le dernier trimestre 2020 et celui de 2021, l'emploi progresse de +2,2 % sur la Métropole de Nantes : une évolution supérieure à la tendance nationale (+1,9 %).

Évolution annuelle de l'emploi en décembre 2021 par zone d'emploi



Source : Acooss Urssaf – données brutes, traitement Auran

Ces chiffres témoignent de la capacité de rebond de l'économie locale et nationale, malgré des problèmes d'approvisionnement persistants dans de nombreux secteurs. Selon la Banque de France, la reprise en Pays de la Loire a notamment été tirée par une forte hausse de l'activité et des chiffres d'affaires dans les secteurs de l'industrie et de la construction, au point d'accentuer des tensions de recrutement déjà existantes.

C'est le secteur des services marchands qui croît le moins en fin d'année 2021, en raison de la reprise épidémique impactant négativement le chiffre d'affaires de l'hôtellerie restauration (recul de 12 % en région Pays de la Loire).

L'emploi salarié privé par secteurs d'activité (données brutes)

	Nantes Métropole			ZE de Nantes	Pays de la Loire	France
	Effectifs au T4 2021 31/12/2021	Évolution annuelle (en %)	Évolution par rapport à 2019	Évolution annuelle (en %)	Évolution annuelle (en %)	Évolution annuelle (en %)
Emploi salarié privé total	286 835	2,24 %	1,07 %	1,44 %	3,36 %	1,95 %
Industrie	24 107	0,67 %	0,17 %	0,37 %	0,93 %	-1,52 %
Eau - énergie - déchets	5 840	0,90 %	1,74 %	1,01 %	1,88 %	0,71 %
Construction	18 535	1,40 %	1,41 %	3,73 %	3,06 %	4,73 %
Commerce	41 808	2,28 %	2,44 %	2,68 %	3,42 %	2,12 %
Transport - logistique	22 635	-0,28 %	0,67 %	0,77 %	0,62 %	0,22 %
Hébergement, restauration	12 542	8,61 %	-1,17 %	-0,34 %	11,81 %	1,76 %
Information, communication	29 574	5,79 %	7,37 %	7,70 %	5,56 %	3,32 %
Finance, assurance, activités immobilières	21 248	0,70 %	1,16 %	1,40 %	1,53 %	-1,06 %
Activités spécialisées, scientifiques, techniques	30 666	6,39 %	5,36 %	5,53 %	6,12 %	3,40 %
Services administratifs, de soutien	30 348	-3,56 %	-11,27 %	-10,31 %	5,56 %	4,04 %
Administration publique, enseignement	11 561	1,44 %	4,56 %	3,91 %	2,86 %	4,44 %
Santé humaine et action sociale	25 806	1,86 %	3,34 %	3,56 %	1,69 %	3,45 %
Arts, spectacles et activités récréatives	4 735	7,86 %	-1,37 %	-0,39 %	15,95 %	0,87 %
Autres activités de services	7 430	6,80 %	5,45 %	4,55 %	6,80 %	2,09 %

source : Acofss Urssaf - données brutes traitement Aurant

À Nantes Métropole, l'analyse des demandes préalables à l'embauche (DPAE¹) permet de constater une proportion de contrats CDI qui progresse : les CDI représentent 19,3 % des DPAE fin 2021 contre 16,9 % fin 2019. La part des CDD « longs » (de plus de 2 mois), croît également, dans une moindre mesure, de 10 à 11 %. Les CDD courts (de moins de 2 mois) diminuent quant à eux, passant de 73 % au dernier trimestre 2019 à moins de 70 % à la même période en 2021.

Cette évolution favorable de l'emploi en CDI traduit une confiance (retrouvée) des entreprises locales concernant l'évolution de leur activité, et leur capacité à proposer des emplois pérennes.

Un taux de chômage au plus bas depuis 2006

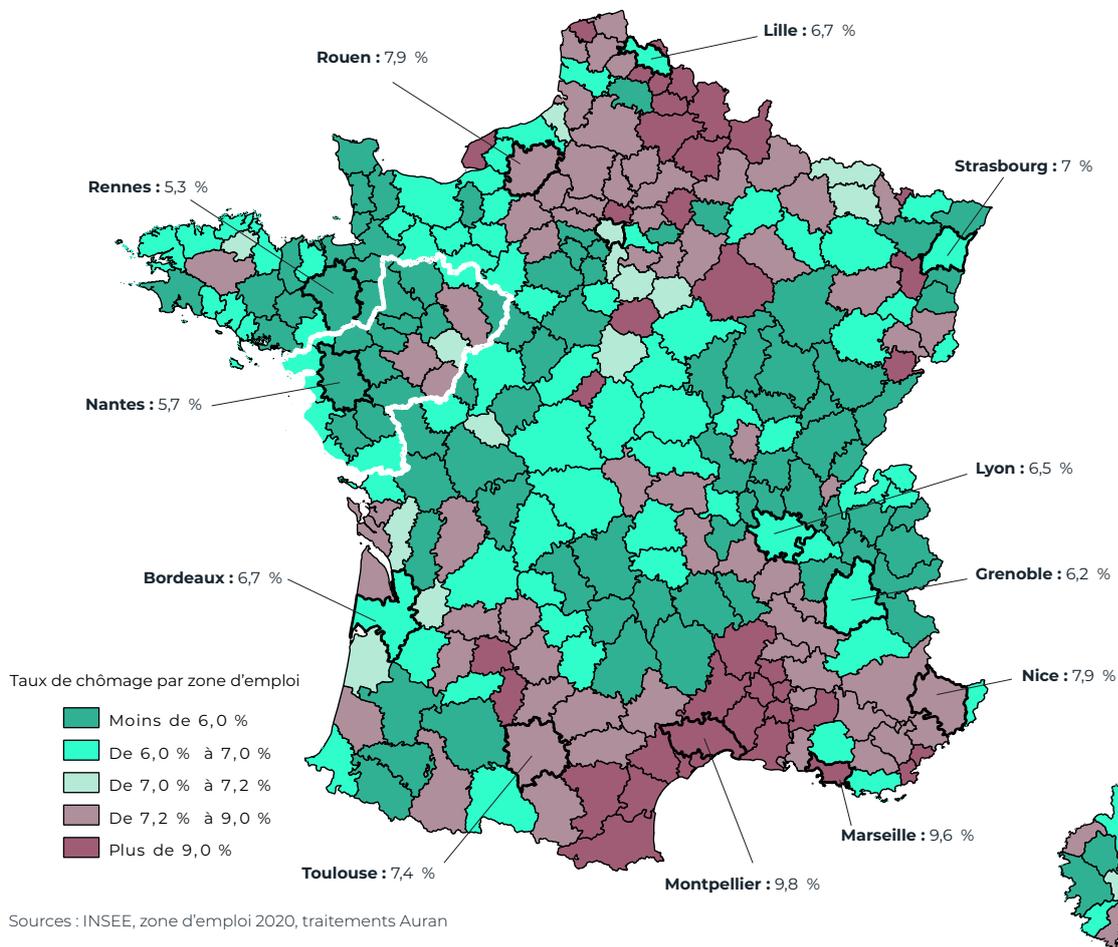
Avec 5,7 % de taux de chômage au quatrième trimestre 2021, la zone d'emploi de Nantes continue de se positionner nettement au-dessus de la moyenne nationale (7,2 %) et se rapproche du plein emploi².

À l'échelle des métropoles comparables (cf. carte du taux de chômage ci-après), c'est le deuxième taux de chômage le plus bas, derrière la zone d'emploi de Rennes. Le taux de chômage observé et qui est le plus souvent commenté est celui de la catégorie A : il comptabilise les personnes inscrites à Pôle Emploi qui n'ont pas du tout travaillé le mois précédent. C'est également cette catégorie qui permet de comparer les taux de chômage à l'international.

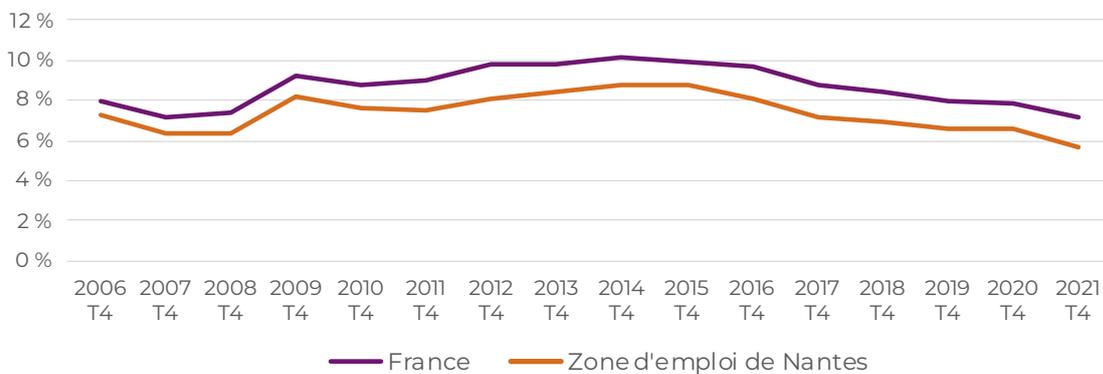
¹Les DPAE sont des procédures de déclarations systématiques et nominatives pour chaque salarié que l'entreprise a l'intention d'embaucher.

²Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), une économie atteint le plein emploi lorsque le taux de chômage se situe sous le seuil des 5 %.

Taux de chômage au 4^{ème} trimestre 2021, par zone d'emploi



Évolution du taux de chômage catégorie A sur le territoire national et dans la zone d'emploi de Nantes



Source : INSEE, traitements AURAN

Le nombre de demandeurs d'emploi ne cesse de décroître à Nantes Métropole entre la fin d'année 2021 et le début d'année 2022

En décembre 2021, 30 653 demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont inscrits en catégorie A : un nombre en baisse constante depuis la fin d'année 2020.

Cette tendance baissière est confirmée au premier trimestre 2022 : toutes catégories confondues, le nombre d'inscrits à pôle emploi à Nantes Métropole est en baisse de 10,5 % au premier trimestre 2022 (soit - 7 492 inscrits), comparativement à la même période de l'année 2021. De manière plus précise, ce sont bien les demandeurs d'emplois de catégorie A qui bénéficient le plus massivement de cette tendance de retour à l'emploi.

Profil des demandeurs d'emploi de catégorie A à Nantes Métropole au T1 2022

	Effectifs au T1 2021	Évolution annuelle (en %)	Évolution annuelle (en eff)
DEFM A	28 094	-22,3 %	-8 086
moins de 25 ans	3 416	-33,1 %	-1 691
entre 25 et 49 ans	18 391	-22,0 %	-5 180
50 ans et plus	6 287	-16,2 %	-1 215
hommes	14 943	-23,4 %	-4 566
femmes	13 151	-21,1 %	-3 520
demandeurs longue durée	10 494	-31,7 %	-4 862
non_demandeurs longue durée	17 600	-15,5 %	-3 224
allocataires RSA	8 332	-17,8 %	-1 800
non_allocataires RSA	19 762	-24,1 %	-6 286
indemnisés	14 739	-29,3 %	-6 109
Non indemnisés	13 355	-12,9 %	-1 977

Source : Pôle emploi - données brutes, traitement Auran

Bien que l'ensemble des publics bénéficie d'une dynamique de retour à l'emploi, ce sont les moins de 25 ans et les demandeurs d'emploi longue durée qui sont les profils où la baisse est la plus accentuée. Sur un an, ils perdent respectivement 33,1 % et 31,7 % de leurs effectifs. Cette évolution est réellement encourageante dans la mesure où ces publics « jeunes » et « longue durée » rencontrent habituellement des difficultés à s'insérer dans le marché du travail. Cette tendance s'observe jusque dans les quartiers prioritaires politiques de la ville (QPV) où le nombre de demandeurs d'emploi recule de 13,7 % entre décembre 2020 et décembre 2021. Cette baisse atteint même -23 % pour les demandeurs d'emploi longue durée et concerne l'ensemble des 12 quartiers prioritaires de la Métropole.

Les jeunes demandeurs d'emploi (-25 ans) ont notamment pu bénéficier de dispositifs spécifiques dans le cadre du plan de relance économique (France Relance), le plan « **1 jeune 1 solution** » (favorisant notamment les contrats en alternance), ou encore le **Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)**. Selon l'Association Territoriale du Développement de l'Emploi et des Compétences (ATDEC) l'arrivée du CEJ aurait par exemple permis d'augmenter de 14 % les accueils du public jeune en 2021 au sein de la Mission Locale, qui accompagne le public des 16-25 ans vers l'emploi. De son côté, la Région des Pays de la Loire accompagne le public jeune avec des outils et dispositifs visant un maillage territorial de plus en plus fort, permettant de repérer des décrocheurs scolaires pour ensuite les accompagner vers l'emploi ou la formation.

Enfin, les seniors n'ont pas bénéficié dans les mêmes proportions de la reprise. Il en est de même pour les personnes éloignées de l'emploi, qui éprouvent des difficultés majeures d'insertion liées à leur santé ou à leurs capacités linguistiques. Selon le Plan Local de l'Insertion et de l'Emploi (PLIE), les modalités d'accompagnement et de pratiques doivent nécessairement évoluer pour ces publics : les obstacles à leur retour à l'emploi se situent bien au-delà d'habituels freins en termes de compétences techniques ou d'expérience professionnelle.

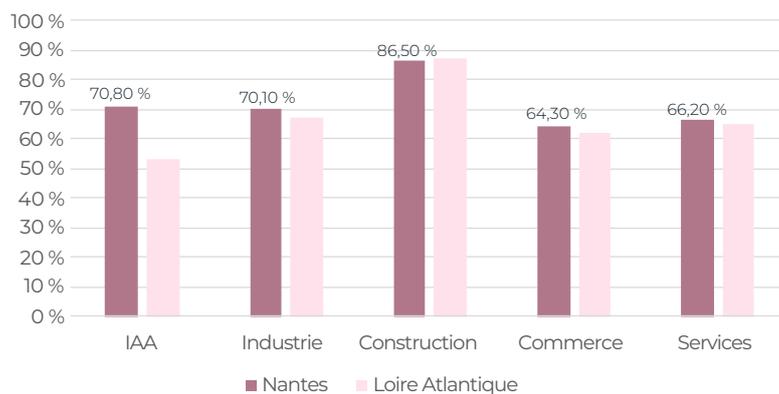


En parallèle, un besoin de main d'œuvre qui ne cesse de s'accroître dans le bassin d'emploi de Nantes

Le taux de chômage historiquement bas et les bonnes perspectives d'activité ont amplifié les difficultés de recrutement dans de nombreux secteurs. Celles-ci ne cessent d'augmenter dans le bassin d'emploi de Nantes mais également dans la région Pays de la Loire, qui atteint un record de tension depuis 2013 avec 64,3 % de projets de recrutements jugés difficiles (l'employeur estime qu'il sera compliqué de trouver le profil correspondant à ses attentes).

Sur le bassin nantais, 4 établissements sur 10 déclarent un projet de recrutement pour l'année 2022, un chiffre en hausse comparativement aux volontés de 2021. Parmi ces projets de recrutement, 68,2 % sont jugés « difficiles »

Proportion de recrutements jugés difficiles par secteur d'activité

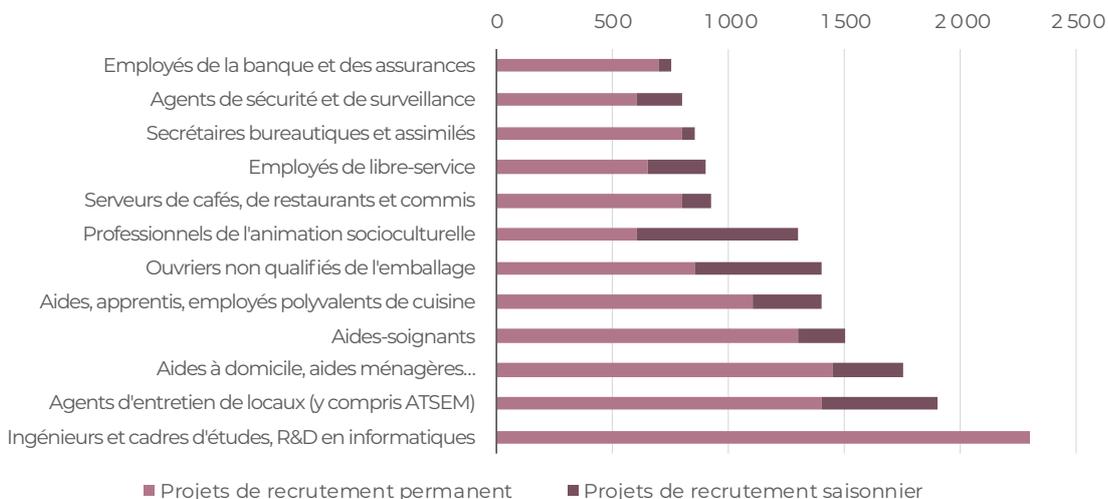


Source : Pôle emploi – enquête BMO 2022

Le secteur le plus sujet aux tensions demeure celui de la construction : bien que ce ne soit pas le secteur le plus recruteur avec seulement 9 % des projets le concernant, la difficulté est réelle. Si certains profils habituellement sous tension sont actuellement très sollicités par les recruteurs (professionnels de l'hôtellerie-restauration, de la santé, aides à domicile), d'autres types d'activités, plus qualifiées, font l'objet de problématiques de recrutement renforcées (ingénieurs et métiers du numérique, employés banque-assurance par exemple).



Les 12 métiers les plus recherchés dans la zone d'emploi de Nantes



Source : Pôle emploi – enquête BMO 2022



Plusieurs éléments peuvent être avancés concernant ces difficultés de recrutement, et ce dans l'ensemble des secteurs. Tout d'abord, le contexte de sortie de crise sanitaire a fait évoluer les aspirations des futurs collaborateurs en termes d'organisation du travail, de flexibilité, de salaires, et plus généralement de qualité de vie au travail. Ensuite, la situation de faible taux de chômage et de la baisse du nombre de demandeurs d'emploi raréfie l'offre de candidats. Enfin, les CDI intérimaires (utilisés notamment dans le secteur de la construction) séduisent moins les travailleurs potentiels.

Mécaniquement, ce déficit de ressources et de compétences vient freiner la reprise d'activité des entreprises locales : les difficultés de recrutement peuvent entraîner des baisses de chiffre d'affaires, le rallongement des délais de commandes, et une possible surcharge de travail pour les employés.

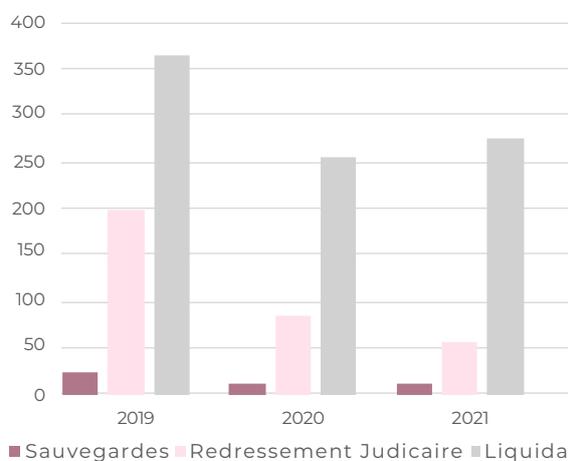
Face à cette situation, l'ensemble des parties prenantes privées (entreprises, fédérations professionnelles) publiques et associatives disposent de peu de leviers actionnables à court terme pour résoudre massivement ces problématiques de recrutement. L'augmentation des salaires à l'embauche permet évidemment de faciliter dans un temps très court l'embauche sur certains métiers, mais toutes les entreprises ne peuvent pas s'en saisir sans risquer de mettre en péril leur modèle économique.



La bonne santé économique des entreprises locales : jusqu'à quand ?

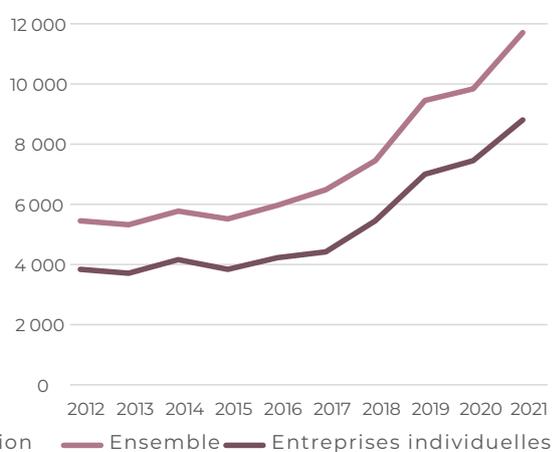
Les aides exceptionnelles de l'État pour contrer les effets de la crise sanitaire ont freiné le processus naturel de fermetures d'entreprises, faisant craindre une vague de défaillances d'entreprises à mesure que ces aides se tarissent. Comparativement à 2019, l'année 2021 a en effet connu une baisse sensible de l'ensemble des procédures collectives³ concernant les entreprises en difficulté au niveau du territoire nantais.

Procédures collectives - Jugements au Tribunal de commerce de Nantes (année 2021)



Sources : Tribunal de commerce de Nantes, traitement Auran

Évolution des créations d'entreprises à Nantes Métropole entre 2012 et 2021



Sources : INSEE, traitement Auran

Au premier trimestre 2022, néanmoins, les liquidations judiciaires enregistrées au tribunal de commerce de Nantes sont en hausse comparativement à la même période de 2021 (mais toujours inférieures à 2019). La Banque de France prévient d'un début d'accroissement du nombre d'entreprises en défaillance dans la région des Pays de la Loire. Ces défaillances sont attendues dans l'ensemble des secteurs et sur tous les territoires, en raison notamment de la dégradation de la conjoncture internationale (cf. page ci-contre). Si l'on ne constate pas à ce jour de rattrapage massif des défaillances, la question de l'ampleur et du rythme des défaillances à venir reste posée.

Par ailleurs, l'année 2021 fut une année exceptionnelle concernant les créations d'entreprises – notamment individuelles – sur le territoire national mais également sur celui de la zone d'emploi de Nantes (75 % des créations). En raison, du « taux de survie » des jeunes entreprises² (selon l'Insee, 1 entreprise créée sur 4 n'existe plus 3 ans après sa création), on peut craindre une hausse mécanique des défaillances dans les années à venir.

L'année 2022 marque par ailleurs la fin des aides de l'État dédiées aux entreprises et du « quoi qu'il en coûte », et le démarrage au mois de mars dernier des remboursements des Prêts Garantis par l'État. Dans quelle mesure ces remboursements – potentiellement échelonnés ou remboursables sans difficultés - viendront pénaliser la santé économique des entreprises ?

³ Ce sont des mesures judiciaires qui ont pour but de garantir la poursuite de l'activité d'une entreprise et de maintenir l'emploi, tout en respectant les droits des créanciers.

Printemps 2022 : une situation conjoncturelle nationale défavorable et inédite

Quels effets attendus ?

Le niveau de PIB en 2021 estompe la crise COVID mais se dégrade début 2022

Dès le troisième trimestre 2021, le niveau de production était équivalent à celui de 2019 et le dépassait de 1,1 % sur un an au dernier trimestre de cette même année. La consommation des ménages suit la même tendance, et ce malgré le ralentissement de l'économie mondiale lié aux difficultés d'approvisionnement (aluminium, bois, acier, cuivre, semi-conducteurs, etc.) et à la reprise épidémique de la fin d'année 2021.

Le premier trimestre 2022 marque une inflexion : le PIB Français se contracte à -0,2 % par rapport au dernier trimestre 2021. Plusieurs facteurs sont en cause.

Le Produit intérieur brut et ses composantes



Source : INSEE, traitement Auran

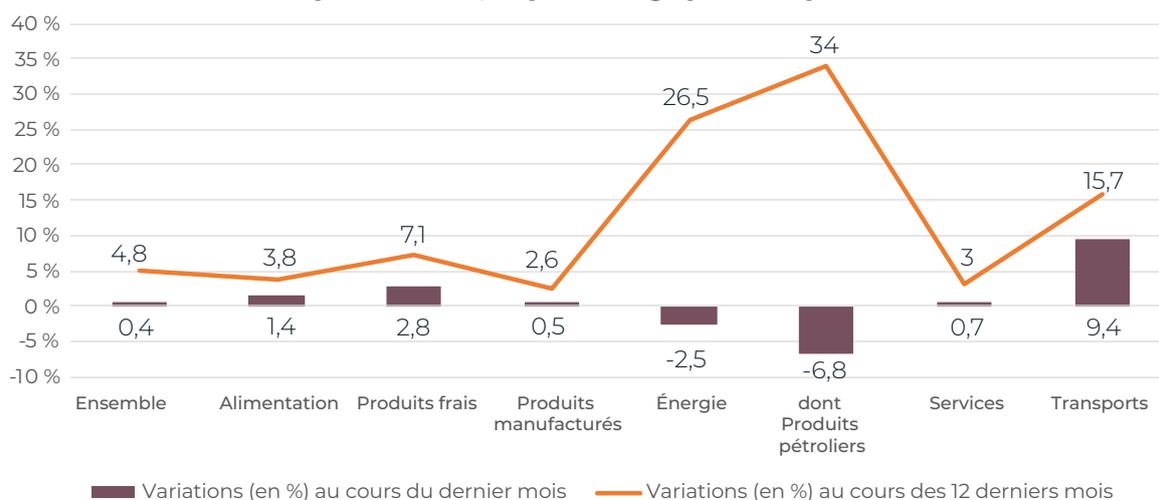
Parmi les composantes du PIB, il faut retenir que :

- La consommation des ménages a eu un impact positif au quatrième trimestre 2021, mais elle décroît et tire le PIB à la baisse de 0,7 point de pourcentage. La consommation a notamment baissé dans le secteur de l'hôtellerie-restauration (-5,3 % au T1 2022 après +0 % au T4 2021), dans celui des achats de biens et dans les matériels de transports.
- Si la contribution du commerce extérieur est positive sur ce trimestre, c'est principalement grâce à la livraison d'un navire de croisière opérée par les chantiers de l'Atlantique nazairiens.

Une inflation qui ne cesse de grimper, du jamais vu depuis 1985

En mai 2022, selon les premières estimations de l'INSEE, l'indice des prix à la consommation augmenterait sur un an de 5,2 % après +4,8 % en avril. Ces chiffres sont les plus hauts observés depuis 1985, et aucun signal n'annonce un fléchissement à court terme de la tendance. Les produits ayant subi les plus fortes hausses sont l'énergie (+26,5 % sur un an) et l'alimentation (+3,8 % sur un an).

Variations des indices des prix détaillées, en pourcentage (Avril 2022)



Source : Données brutes INSEE (Avril 2022), traitement Auran

Des chocs négatifs multiples, successifs et internationaux

Des événements internationaux ont percuté de plein fouet l'économie française, et plus largement l'économie mondiale.

La pandémie d'abord, dont les foyers subsistants notamment en Chine qui applique une politique Zéro COVID, continue de freiner le transport maritime et alimenter les pénuries.



Plus récemment, la guerre en Ukraine déclenchée par la Russie a tiré à la hausse les prix de l'énergie (notamment pétroliers) que les producteurs ont progressivement répercuté sur leurs prix de vente. De plus, la situation bloque les exportations de blé et de maïs de l'Ukraine, 4^{ème} exportateur mondial de ces deux céréales avant le conflit. Selon l'Association céréalière ukrainienne, le pays devrait voir sa production baisser de 40 % pour 2022 – 2023, et de 30 % pour le maïs. Et la décision de l'Indonésie et de l'Inde de suspendre respectivement leurs exportations d'huile de palme et de blé en réaction aux inflations dans leurs économies intérieures, exerce une pression haussière supplémentaire sur les cours mondiaux.

Au total, cette combinaison de chocs explique largement les augmentations des prix de ces denrées alimentaires : en avril 2022, les prix du pain et des céréales augmentaient sur un an de 4 %, et ceux des huiles et des graisses atteignaient une hausse de 7,2 %.

Une inflation pouvant peser sur l'emploi

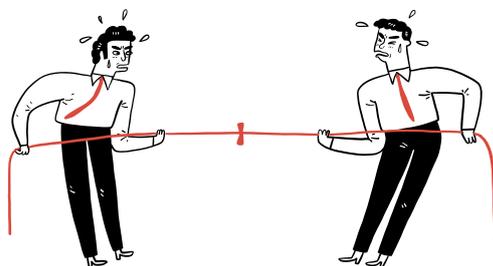


De par la fréquence des chocs et de leur diffusion rapide à l'échelle mondiale, il devient de plus en plus compliqué pour les économistes d'élaborer des scénarios fiables. En témoignent les prévisions de la Banque Centrale Européenne, qui tablait fin 2021 sur une inflation sous la barre des 2 % dès 2022. Tout porte néanmoins à croire que le contexte international demeurera une source d'instabilité et de hausse des prix dans les années à venir.

Nous savons déjà que la forte hausse des prix de l'énergie et des matières premières s'est diffusée à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement des entreprises. Celles-ci ont en partie répercuté ces hausses de coûts sur leurs prix de vente afin de préserver leurs marges. L'intervention de l'État sous forme d'un « bouclier tarifaire » sur les prix de l'énergie a permis de limiter la hausse des coûts de production et de préserver en partie le pouvoir d'achat des ménages, au côté des hausses salariales automatiques (indexation du Smic) ou consenties par les entreprises.

Le contexte inflationniste risque néanmoins d'éroder les débouchés des entreprises, en témoigne le net repli de la consommation enregistré au premier trimestre 2022. Si ce repli de la consommation se confirme, les entreprises pourraient revoir à la baisse leurs perspectives d'activité et réduire leurs investissements, au détriment de l'emploi.

Face au risque d'un effet ciseau – poursuite de la hausse des coûts de production et contraction de la demande – l'évolution de la confiance des ménages et des entreprises sera déterminante, de même que la capacité des pouvoirs publics à la préserver. Vous avez dit résilience ?



CONCLUSIONS & ENJEUX

Le soutien massif des pouvoirs publics à l'économie a permis depuis 2 ans d'amortir le choc de la pandémie puis de soutenir une reprise vigoureuse constatée à l'échelle nationale et locale.

Un taux de chômage historiquement bas pour tous les publics, la reprise des recrutements généralisée, la confiance retrouvée des chefs d'entreprises dans de nombreux secteurs... Bien que l'ensemble des indicateurs soit au vert en 2021, affirmant la capacité de rebond du territoire, de nombreux signaux défavorables viennent ternir le paysage économique. C'est en effet une période charnière que nous connaissons : après une crise majeure en 2020 et un rebond soutenu en 2021, la montée en puissance de potentiels chocs sur le plan mondial, nécessite la plus grande vigilance quant à la bonne santé de l'économie locale.

La contraction du PIB national, couplée à la hausse fulgurante des prix des biens à la consommation a un impact non négligeable sur les entreprises et les ménages. La demande intérieure se contracte face à la hausse des prix, qui eux-mêmes impactent les coûts de production des entreprises et les prix de vente finaux. Cet enchaînement pourrait pénaliser l'activité des entreprises et donc avoir des conséquences sur l'emploi local.

Ces chocs exogènes interviennent indépendamment des manœuvres opérées par l'État et sur le plan local, les leviers d'actions des collectivités territoriales semblent minces tant l'instabilité est forte et subie. Il est néanmoins nécessaire de renforcer l'observation des phénomènes économiques et de leurs impacts locaux sur l'ensemble des chaînes de valeur, permettant aux chefs d'entreprise d'anticiper et d'amoinrir du mieux possible les répercussions de ces crises.

Un observatoire co-piloté avec Nantes Métropole, avec la participation de :

- Région des Pays de la Loire, Conseil Départemental de Loire Atlantique
- ATDEC, CARIF-OREF, CCI de Nantes - Saint-Nazaire, CRESS, Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire, Pôle emploi des Pays de la Loire, INSEE des Pays de la Loire, Nantes Saint-Nazaire Développement, Rectorat de Nantes, Tribunal de commerce de Nantes, Urssaf des Pays de la Loire,
- Plan Local de l'Insertion et de l'emploi de la métropole nantaise, Maison de l'emploi de la métropole nantaise, Mission locale Nantes Métropole

Retrouvez cette publication et sa méthodologie sur le site internet de l'Auran : auran.org/publications

Banque de France Pays de la Loire – entreprises en région – Bilan 2021 et perspectives 2022

Banque de France – Projections macroéconomiques – France

INSEE – Comptes nationaux trimestriels – Quatrième trimestre 2021

INSEE – Informations rapides – En mai 2022, les prix à la consommation augmentent de 5,2 % sur un an

Pôle emploi – Enquête Besoin de Main d'œuvre 2022 sur le bassin nantais

Dossier piloté par Louise Charpentier (Cheffe de projet) avec l'appui de l'équipe de l'Auran

Pour aller plus loin